

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
En N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

30 centimes par ligne.

ON S'ABONNE
au bureau du journal, rue
du Pot-d'Or, N° 622, et chez
Messieurs les Directeurs des
Postes.

ANGLETERRE. — Londres, 2 septembre.

On écrit de Windsor, 1^{er} septembre que S. M. et S. A. R. la duchesse de Kent ont assisté hier dimanche, au service divin dans la chapelle royale de St.-Georges. La veille, la duchesse a dîné au palais avec les princes et princesses de la maison de Saxe-Cobourg. Ainsi se trouvent implicitement démentis les bruits de mésintelligence entre la reine et son auguste mère, mésintelligence qui éloignait celle-ci de la cour, et qu'on attribuait à la préférence que S. M. accorderait à un jeune seigneur anglais sur son jeune cousin-germain le prince de Saxe-Cobourg.

Le roi et la reine des Belges sont attendus à Ramsgate vers jeudi prochain, et on pense qu'ils ne retourneront pas sur le continent avant le 24 du mois de septembre.

On fait à Claremont de grands préparatifs pour l'arrivée du roi Léopold. Le palais et les jardins ont subi des changements et des améliorations. Un superbe cadran vient d'être placé sur la terrasse. On remarque le bon goût qui a présidé à cette construction.

Un journal ministériel dit que M. Charles Wood a résigné les fonctions de sous-secrétaire de l'amirauté par suite de la retraite de lord Howick, son parent.

Hier, M. Baring, le nouveau chancelier de l'échiquier, a été réélu, sans aucune opposition, membre du parlement pour Portsmouth.

Nous apprenons d'une source officielle que le prétendu refus de Méhémet-Ali de rendre la flotte turque, sur la réquisition des cinq puissances, est tout-à-fait contrové. (Globe.)

La reine a daigné émettre des lettres patentes pour être soumises au grand sceau du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et qui nomment le vicomte Melbourne, Francis Thornhill Baring, Adolphe Seymour, Esq. (appelé communément lord Seymour), Robert Stenart Esq.; Jean Parker, Esq. et Th. Wyse, commissaires de S. M. pour remplir les fonctions de trésorier de l'échiquier de la Grande-Bretagne et de lord grand-trésorier d'Irlande. (Gaz. de Londres.)

On lit dans le Globe, au sujet des modifications ministérielles :

« Ces modifications sont évidemment produites par la nécessité d'avoir à la tête du département des colonies un ministre qui, ayant été aux affaires pendant les troubles du Canada, pourra rendre à ce pays des services importants par la connaissance exacte qu'il aura de sa situation. Sous ce rapport, le marquis de Normandy serait nécessairement insuffisant, malgré son zèle, son intelligence et son application aux affaires, tandis que l'habileté qu'il a montrée dans le gouvernement de l'Irlande l'a préparé aux devoirs importants du poste qu'il va occuper, devoirs dont il s'acquittera, on n'en saurait douter, avec honneur pour lui-même et avantage pour le pays. La connaissance intime que possède lord John Russell de tout ce qui concerne la situation du Canada, jointe à son habitude des affaires et à son dévouement au pays, nous donnent la certitude que l'intérêt si important des colonies sera administré dans un esprit libéral et intelligent, propre à amener une solution aussi prompte que favorable des différends qui ont agité et divisé les habitants, et occasionné de si vives inquiétudes à la métropole.

Lord Howick a remis hier sa démission de ministre secrétaire d'état de la guerre, que la reine a bien voulu accepter. Nous avons entendu dire (sans prétendre garantir la véracité de ce fait, que nous serions néanmoins disposés à croire, d'après le discours prononcé par sa seigneurie à la chambre des communes au sujet de la question du vote au scrutin) que la persistance qu'il a remarquée dans les membres du cabinet à ne pas vouloir adopter un système politique plus libéral et conforme à ses opinions, l'a déterminé à se retirer. Son successeur n'a pas encore été nommé.

L'entrée de M. Macaulay dans le cabinet est probable. L'accession au pouvoir d'un homme d'état si propre, sous tous les

rapports, à donner de la force au ministère, sera accueillie avec une vive satisfaction par tous les amis d'un gouvernement libéral. »

— On lit dans le Morning-Chronicle :

« Nous pensons que les changements qui viennent d'avoir lieu dans le cabinet donneront lieu à des nominations qui feront connaître au public les intentions futures du gouvernement. Une fois que le ministère comptera parmi ses membres lord Clarendon et M. Macaulay, nous pouvons être certains que les espérances du peuple ne seront pas déçues et que S. M. sera délivrée de l'obsession des tories. »

— La Banque a élevé avant-hier le taux de son escompte à 7 p. c. pour la trésorerie, et à 8 p. c. pour les effets particuliers. (Courier.)

— Les villes manufacturières se ressentent naturellement des derniers troubles. A Glasgow une seule fabrique a congédié 400 ouvriers à la fois.

— On prétend que le nouveau système de droits de poste entrera en vigueur, à partir du 1^{er} janvier. On fait déjà à cet effet de grands préparatifs au bureau des postes. On vendra à tous les bureaux des postes de Londres et des provinces des enveloppes timbrées. Les lettres, expédiées sans avoir été timbrées, partiront, mais auront à leur arrivée à payer un droit plus élevé. (Britannia.)

— Le tournoi d'Eglinton n'a pu continuer jeudi, à cause du mauvais temps. Il a dû être repris le lendemain.

Vendredi le temps a permis de continuer le tournoi. La lutte a eu lieu entre un grand nombre de chevaliers. Le soir, un banquet et un bal splendide ont terminé la seconde journée. Le lendemain la fête devait continuer.

FRANCE. — Paris, le 3 SEPTEMBRE.

Le roi, la reine, le roi et la reine des Belges, les princesses Adélaïde et Clémentine sont allés le premier à Tréport avec l'intention de s'embarquer, mais la mer était tellement mauvaise qu'ils n'ont pu exécuter leur projet.

Il n'y avait en rade à Tréport qu'un seul bâtiment, le Véloce; les autres ont été obligés de prendre le large, dans la crainte d'accidents.

La durée du séjour de LL. MM. à Eu n'est pas encore fixée. Le roi et la reine des Belges doivent partir mercredi prochain, à bord du Véloce, pour se rendre en Angleterre, si la mer le permet. (Moniteur.)

— Le conseil des ministres s'est réuni, hier, à deux heures, chez M. le président du conseil, au ministère des affaires étrangères.

— M. Guizot est arrivé aujourd'hui à Paris. On pense qu'il n'y restera que quelques jours. On croit qu'il est rappelé par les soins qu'exige l'impression de sa notice sur Washington.

— Parmi les réponses qu'à faites le prince royal aux discours prononcés par les hauts fonctionnaires à Bayonne, nous citerons celle de S. A. R. à Mgr. l'évêque :

« Je vous remercie, monseigneur, de l'appréciation que vous venez de faire du concours que prête le roi au maintien et à l'affermissement de la religion. Oui, la religion doit exercer une salutaire influence sur les peuples, lorsque ceux qui sont chargés de la leur enseigner se renforcent, comme vous, dans l'exercice de leur saint ministère. Je vous remercie pour M^{me} la duchesse et pour moi des vœux que vous avez bien voulu faire pour nous, et des prières que vous allez adresser au ciel pour ma famille et pour la France. »

— Dans la journée d'hier lundi, les agents de police ont opéré dix huit arrestations dans le faubourg Saint-Antoine. Vers onze heures du soir quelques rassemblements ont eu lieu sur divers points du faubourg, la garde municipale à cheval, unie aux patrouilles de la ligne, a arrêté 45 ouvriers tant Allemands que Français, et les a dirigés vers la préfecture de police.

Ce matin à neuf heures, les ouvriers sont réunis dans divers cabarets et font entendre des chansons républicaines. Cette circonstance donne à penser que l'argent qui servira à payer le vin ne sort peut-être pas de la poche des ouvriers.

Les scènes du faubourg St.-Antoine ont du retentissement jusqu'au faubourg St.-Marcel, et à la barrière d'Enfer, mais la force publique est en mesure de réprimer toute démonstration anarchique.

— Aujourd'hui ont eu lieu, au Champ-de-Mars, les courses de chevaux instituées par le gouvernement.

Le prix de 2,000 fr. a été gagné par *Roquencourt*, au comte de Cambis, en 2 minutes 25 secondes. *Quaterna* et *Chanoinesse*, l'un second, l'autre troisième, suivaient de si près le vainqueur qu'il y a eu un moment d'indécision.

Pour le prix de 5,000 fr. la victoire est restée à *Richemont* appartenant à M. Perrot de Thanberg; il a mis pour franchir la distance, 4 minutes 55 secondes 5/5^e; *Lantara*, 4 minutes 56 secondes.

— Les fabricans de sucre des arrondissemens de Valenciennes et d'Avesnes se sont réunis hier, à l'effet de nommer des délégués chargés de porter au comité central de Paris la décision prise tout récemment en assemblée générale de refuser l'impôt.

Ont été délégués : MM. Hamoir-Boursier, Tancrède, Defitte, Carlier-Mathieu, Des Rotours et Henri Delannoy. M. Blanquet, président du comité de Valenciennes, fait partie de cette commission, en sa qualité de membre du comité central de Paris. (Echo de la Frontière.)

— On lit dans le Siècle :

Le *Courrier Français* annonce que le cabinet anglais a refusé la proposition faite par notre gouvernement de reprendre les négociations commerciales. M. Poulet Thompson a déclaré qu'avant toutes négociations ultérieures, la France devait s'engager à ne pas augmenter les droits sur les toiles et fils de chanvre et de lin. Cet ultimatum, inconvenant dans la forme, devient burlesque au fond, quand on le rapproche du refus que fait en même temps l'Angleterre de permettre l'exportation de ses machines.

Nous avions, du reste, prévu l'événement et signalé l'impossibilité où se trouve la Grande-Bretagne d'admettre une franche concurrence. Son industrie a pris, pendant la guerre et pour satisfaire au monopole qu'elle s'est arrogé, un développement gigantesque qui l'expose à toutes les chances du pléthore, maintenant que l'Europe s'est faite industrielle à la voix de Napoléon.

Le *Courrier* espère que le nouveau ministre du commerce, M. La Bouchère, se montrera plus conciliant que son prédécesseur. Nous voulons bien le croire; mais, en définitive, le résultat sera toujours le même. Le commissaire anglais, M. MacGregor, parlera bien de liberté commerciale et n'accordera rien. L'Angleterre a toujours fait ainsi. En 1788, nous passâmes avec elle un traité de commerce où tous les avantages étaient de son côté; nous lui avons, en 1856, fait une immense concession sur les fils de lin; elle veut la conserver et ne rien nous donner en retour.

Mais ce n'est pas, après tout, la faute du gouvernement anglais : il obéit à la nécessité. Pour entrer dans un véritable système de réciprocité, il faudrait que l'Angleterre reformât, non seulement sa constitution politique, mais sa constitution sociale. Tant que l'aristocratie continuera d'exploiter le peuple anglais, il faudra que ce peuple continue d'exploiter le monde.

— Le général Bertrand, qui a reçu à Bordeaux un accueil si flatteur, a quitté cette ville le 20 pour se rendre à Châteauroux. La veille, les officiers, sous-officiers et soldats de la vieille armée qui se trouvent à Bordeaux, étaient allés en corps présenter leur hommage au général.

M. Lawalle Neveu, libraire, lui a adressé le discours suivant :

durété de sa situation. La jeune créole lui répondit par un regard rempli d'une pitié muette.

Cet incident avait encore accru la tristesse générale; Koopmann s'était renfermé dans la pensée de sa tulipe; Lucile et Lydie faisaient semblant de broder, lorsqu'un domestique entra et remit une lettre au capitaine. Lorsqu'il eut parcouru cette missive, les traits du vieux marin prirent cet aspect bouleversé qu'affectent dans les mélodrames les acteurs qui lisent une de ces lettres d'où dépend toute l'action. Il se leva d'un air furieux, parcourut l'appartement à grands pas en menaçant le ciel; il parait même qu'arrivé au dernier degré de l'exaspération, il s'écria : En croirai-je mes yeux ?

Lucile et Lydie firent de vains efforts pour pénétrer la cause de sa colère, et pour la calmer. Koopmann ne laissait échapper que des mots sans suite; comme, par exemple : Est-il possible ! je suis confondu, vouloir m'enlever mon bien le plus précieux ! Il n'y a que ce scélérat de Van Heerps capable d'une action pareille. Je savais bien que j'avais raison de me méfier de lui, et que depuis long-temps il lui en voulait.

— Mais de qui parlez-vous ? mon oncle.

— Ce ne sont point vos affaires : ceci ne regarde que moi ; ah ! Van Heerps, tu vas me le payer ! Oui, mais si c'était Van Tromp, ou bien encore Van Edek : ils en sont tous les trois bien capables ! Du reste nous allons voir.

— Mais contre qui donc en avez-vous ? mon cher mari.

— Contre un voleur, madame, contre un voleur qui voulait m'emporter mon trésor ; heureusement j'ai été prévenu à temps. Je vais donner mes ordres en conséquence. Nous allons avec mes gens nous mettre en embuscade, et gare à lui s'il se présente, mon fusil sera chargé. C'est à minuit qu'il vient ordinairement ; il ne doit pas tarder. Courons à mon poste.

En prononçant ces dernières paroles, Koopmann, auquel la colère avait fait oublier sa goutte, sortit d'un air menaçant. Lydie, après avoir suivi le départ de son oncle d'un regard étonné, le reporta sur Lucile dont la figure exprimait une telle anxiété, qu'elle ne put s'empêcher de lui dire : Mais qu'as-tu donc ? ma chère amie, comme te voilà pâle !

— Ce n'est rien... L'idée que la vie d'un homme se joue en ce moment !

— Ecoute donc, c'est un voleur !

— Et si ce n'en était pas un ?

— Que veux-tu dire ? Comme tu es agitée ! comme tu pleures ! Lucile ; explique toi.

Feuilleton.

LUCILE.

Le capitaine Koopmann, un des plus braves officiers de la flotte hollandaise, venait d'obtenir sa retraite. Il se préparait à passer gaiement ces quelques années qui séparent l'âge mûr de la vieillesse, lorsque les rhumatismes, ces compagnons obligés de tous les marins, vinrent le rejeter brusquement dans la réalité, c'est-à-dire dans son grand fauteuil à la Voltaire. Forcé de renoncer à ses rêves de plaisirs, le capitaine porta ses vœux d'un autre côté; il acheta une fort belle campagne aux environs de Harlem et se mit à cultiver des tulipes; les trois quarts de sa journée étaient consacrés à l'horticulture, il employait le reste à raconter des guerres, et à faire enragier ses domestiques. C'était un véritable marin d'opéra-comique.

Au milieu de ces occupations assez excentriques, le capitaine devint éperdument amoureux, non pas d'une femme, mais d'une tulipe. C'était une fleur exceptionnelle, produit d'une foule de soins, de veilles patientes, et d'engrais ingénieux. Pour la posséder, Koopmann avait offert des sommes exorbitantes; mais le propriétaire, qui s'était ruiné à faire sa tulipe comme autrefois les alchimistes se ruinaient en faisant de l'or, voulait que la fleur qu'il avait créée servit de dot à sa fille. Koopmann, qui ne se croyait pas encore suffisamment gouteux pour songer au mariage, fut cependant obligé de subir cette condition. Il prit une femme pour avoir une tulipe.

Dès que la fameuse fleur fut en sa possession, le capitaine ne vécut plus que pour elle; son premier soin, en se levant, était d'interroger le ciel, pour savoir à quel degré il fallait chauffer la serre. La tulipe avait été baptisée avec une pompe extraordinaire; Lydie, jeune créole dont Koopmann était le tuteur, servit de marraine à la fleur; on choisit pour parrain un gentilhomme dont la campagne était voisine de celle de l'ancien marin, et on l'appela Lucile, du nom de la femme du capitaine qui, depuis ce moment, s'absorba encore plus dans la contemplation de sa tulipe chérie. Koopmann veillait sur elle comme Harpagon sur son trésor; il s'imaginait que tout le monde voulait lui ravir ce bien précieux; il ne recevait plus chez lui que le curé, le bourgmestre, vicillard anacréontique et lettré, qui savait par cœur Dorat et le chevalier Parny, et le parrain de Lucile. Ses autres voisins, amateurs

de tulipes comme tous les Hollandais, lui étaient suspects; il craignait à chaque instant qu'on ne cherchât à s'introduire chez lui pour dépareiller sa collection, et afin de se mettre à l'abri de toute surprise, il avait entouré sa terre de plus de pièges, d'engins et de chausse-trappes, qu'un château d'Anne Radcliffe.

La vie que menaient Lucile et Lydie, la femme et la nièce de Koopmann, ne devait donc rien avoir de bien agréable. Les visites du bourgmestre, celles du curé, une promenade avec Ulric, le jeune gentilhomme dont nous avons parlé, et les soirs d'hiver de longues causeries au coin du feu; voilà quelles étaient leurs distractions. Lydie, pleine de vivacité et d'ardeur comme toutes les créoles, cherchait dans les exercices du corps les moyens de tromper son ennui; elle montait à cheval, et lorsque les frais paysages de sa patrie absente, lorsque le souvenir de ses jeunes années passées au milieu de ses tropiques, faisaient naître la mélancolie dans son âme, elle confiait au galop rapide de ses Andalous favoris le soin d'emporter tous les regrets du passé. Lucile, au contraire, pâle fleur du Nord privée d'air et de lumière, passait son temps à lire ou à rêver. Depuis trois ou quatre mois seulement, elle paraissait plus gaie; cependant aucun changement n'était survenu dans la maison; Koopmann était toujours aussi gouteux et aussi préoccupé de sa tulipe, le bourgmestre comparait les femmes à des fleurs, et racontait toujours les mêmes histoires; les assiduités d'Ulric, nous sommes forcés d'en convenir, pouvaient seules expliquer la transformation subite du caractère de Lucile.

Un soir d'automne, pendant que la pluie battait contre les vitres du salon, Koopmann, sa femme et sa nièce étaient réunis attendant le bourgmestre, le curé et Ulric, les trois fidèles du trictrac du capitaine. Tout le monde paraissait plus triste que de coutume; Koopmann essaya de parler à Lydie d'un mariage auquel il songeait pour elle; mais la violence de l'orage changea tout à coup l'ordre de ses idées.

— Voilà un temps qui ne te convient guère, ma pauvre Lucile !

— Croyez-vous donc que je ne sois pas accoutumée à cette rigueur du ciel ? répondit doucement la jeune femme.

— Aussi n'est-ce pas à toi que je pense, dit brusquement le marin; mais à ma tulipe. Elle avait encore besoin de quelques jours de soleil; heureusement il y a 33 degrés dans la serre.

Lucile serra la main de Lydie, comme pour lui faire comprendre toute la

« Général, des officiers, des sous-officiers, des soldats de la vieille armée viennent vous présenter leurs hommages. »
Quand victime de l'astuce anglaise, vous voguiez vers Ste-Hélène avec notre généreux chef; lorsque vous offriez au monde étonné, l'exemple sublime de la fidélité au héros malheureux, nos cœurs vous suivaient sur cette lointaine et brûlante plage, et nous ne cessions de faire des vœux pour le retour de notre empereur. Que de jours se sont écoulés dans la tristesse et dans le deuil; que de larmes ont arrosé ce buste sacré que chacun de nous conservait religieusement pour des temps meilleurs. Mais, ni nos vœux, ni nos soupirs, ni nos larmes ne purent arracher le guerrier aux angoisses d'un long et douloureux exil. Il expira au milieu des tortures, et la mort de l'illustre capitaine vint encore rehausser sa gloire.

« Grand empereur, homme sublime, à qui Rome guerrière aurait élevé des autels, tu dors maintenant sous la funèbre pierre de Ste-Hélène. Cette reine de la mer depuis bientôt seize ans retient ta dépouille mortelle, et peut-être la France ne reverra jamais les cendres du plus généreux de ses fils!
« Ombre qui nous es chère, reçois ici l'hommage sincère et pur de vieux soldats. C'est dans le sein de ton ami, dans le sein de celui qui partagea ta gloire comme les malheurs, que nous venons verser encore des larmes, et que nous déposons les couronnes du vert laurier, dont tu ceignis si longtemps ta tête impériale! »

— En sortant du théâtre, pour peu que le spectacle se soit prolongé jusqu'à minuit, beaucoup de personnes ne sont pas peu étonnées, depuis quel temps, de trouver beaucoup de rues peuplées d'une prodigieuse quantité de rats et d'énormes rats. Ces rats s'occupent à fouiller dans des tas d'ordures, comme feraient des chiens civilisés, et ils en sont venus à ne plus se dérangier quand on passe. Ils se livrent quelques fois parmi eux de féroces combats singuliers, et ils remplissent l'air de leurs cris. C'est vraiment une chose effrayante que de voir à la lueur des réverbères ces innombrables troupes de rats prendre possession de la ville, qu'ils disputent bientôt aux patrouilles, et marcher paisiblement à vos côtés sans la moindre inquiétude.

Dieu sait l'avenir que cette plaie nous réserve, si l'on ne s'occupe promptement de la destruction de ces hôtes incommodes et dangereux. On les rencontre plus particulièrement dans les rues et chaussées bombées, où ils trouvent un abri sous les trottoirs creusés pour l'écoulement des eaux. La rue Neuve-Vivienne, par exemple, est une de celles qu'ils hantent de préférence. En voyant de si nombreuses bandes de ces animaux courir nos places et nos rues, on ne songe pas sans inquiétude au projet arrêté par la municipalité de la translation de l'abattoir des chevaux de Montfaucon dans la plaine des Vertus. On sait les milliers de rats que Montfaucon renferme; que deviendra Paris le jour où ces innombrables armées n'auront plus leur pâture incessante de vieux chevaux morts à dévorer? Les rats, sans aucun doute, affameront Paris; heureux s'ils ne finissent pas par le manger!

Les correspondances de Bayonne, publiées ce matin par les journaux, annonçaient que le général carliste Maroto s'était rendu aux constitutionnels avec les bataillons immédiatement sous ses ordres. On ajoutait qu'en récompense il était nommé gouverneur de la Havane.

Reproduction de bruits erronés qui ont couru sur la frontière, ces nouvelles n'ont aucun fondement. Nous avons exposé hier l'état des choses dans l'armée carliste, à la date du 28 août, d'après les nouvelles de Bayonne du 31, qui sont les plus récentes. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les deux fils de Maroto, âgés de 14 à 15 ans, sont arrivés le 30, vers 4 heures du matin, à Béhoë, premier village de France sur la route de Bayonne, accompagnés de leur précepteur, qu'on dit se nommer Arteaga. Ces jeunes gens avaient été escortés par les chapelgarnis jusqu'à la frontière.

C'est le dimanche 25, à El Orrio, à deux lieues de Durango, que la scission a éclaté entre le général et D. Carlos à l'occasion d'une revue de la division Maroto. Les soldats ayant mêlé des vivats pour leur général aux vivats pour le roi, le prétendant est parti courroucé, sans vouloir continuer sa revue. L'insurrection de Vera en sa faveur lui avait inspiré quelque énergie pour s'affranchir du joug de Maroto, en se séparant de lui il se transporta à Bergara, entre Durango et Tolosa.

Le 26, à la suite de cette scission, eut lieu à Villaréal d'Alava, la conférence dont nous avons parlé hier, dans laquelle Maroto exposa aux autres généraux son plan de pacification, cause des mécontentements et des colères de don Carlos.

Les généraux ayant insisté sur la clause du mariage du fils de don Carlos avec la jeune reine, clause rejetée par le général

— Tu as raison, il n'est plus temps de feindre, cours sauver tes jours et ton honneur, s'il en est temps encore. Voici la clé de la petite porte du parc, là tu trouveras un homme, tu as toujours été forte et courageuse, les ténèbres ne t'effraieront pas, n'est-ce pas? Lydie. Tu lui diras qu'il s'éloigne, que nous sommes trahis. S'il n'y est pas, cours chez lui; tu sais où demeure Ulric; prie-le de ne pas venir ce soir, de ne revenir jamais. Oh! je comprends maintenant combien je serais malheureuse si j'avais cédé. Je suis plus imprudente que coupable. C'est la troisième fois qu'il vient ainsi me voir au milieu de la nuit; mais je te raconterai cela plus tard, ma bonne Lydie; maintenant sauve-moi du déshonneur; va, cours.

La jeune fille allait s'élançant hors du salon, lorsqu'un coup de fusil retentit dans le parc. Je suis perdue, murmura Lucile, et elle s'évanouit. Au même instant, un homme enveloppé dans un manteau, les cheveux en désordre, pénétra dans l'appartement suivi de Koopman qui l'apostropha de la manière suivante: Ah! je te tiens enfin, mon voleur, mon fusil ne t'a pas touché; mais nous allons voir si la justice te manquera. Allons, quittez votre manteau et ne vous cachez pas ainsi; nous savons parfaitement qui vous êtes, M. van Heerp; vous ne serez pas plus heureux cette fois que les deux autres.

Comme le prétendu van Heerp ne se pressait pas de quitter le manteau dont les plis lui couvraient le visage, Koopman le lui enleva brusquement et il se trouva face à face avec Ulric. Lucile, qui avait sans doute ses raisons pour cela, continua à s'évanouir.

En reconnaissant son partenaire au trictrac, Koopman fut frappé de stupeur; il promena autour de lui des regards égarés, comme pour découvrir le secret de cette présence inattendue. La frayeur mal déguisée de Lydie, l'évanouissement de sa femme semblèrent lui révéler le mystère dont il cherchait la clé. Me serais-je trompé sur le sens de la lettre du bourgmestre, dit-il, après quelques minutes d'un silence pénible pour tout le monde; s'il en était ainsi, c'est une autre vengeance qu'il me faudrait et j'en appellerais à une autre justice. Je ne suis pas aussi vieux ni aussi infirme qu'on l'a pensé peut-être. Allons chercher le bourgmestre, lui seul peut me révéler le fond de sa pensée. Attendez-moi, monsieur Ulric; je compte sur votre loyauté pour vous retenir jusqu'à mon arrivée, et sur les ordres que je vais donner, ajouta-t-il tout bas en se retirant.

— Mon Dieu! s'écria Lucile, d'où l'évanouissement cessa dès que son mari fut parti.

constitutionnel Espartero, Maroto s'engagea à faire de nouvelles ouvertures dans ce sens, ou sinon à rompre les négociations commencées. Un des assistants déclama contre tout projet de transaction et qualifia les pourparlers avec Espartero de trahison contre la personne du roi; mais cette provocation à la violence n'a eu aucune suite, et on se sépara en assez bon accord. Maroto envoya aussitôt un nouveau message à Espartero, d'après les bases arrêtées dans cette conférence.

Le lendemain 27, Espartero répond par un refus, et fait un mouvement en avant sur El Orrio et Bergara avec des forces supérieures. Maroto ne pouvant l'arrêter dans cette direction, se porte à Aspeitia avec sa division pour couvrir Tolosa. De cette position latérale il pouvait se porter au besoin, et sur Tolosa, et sur la grande route, et sur le flanc des constitutionnels. Don Carlos, qui ne comprend pas ce mouvement et qui voit approcher les constitutionnels, s'enfuit précipitamment de Bergara, tout épouvanté, disant partout que Maroto l'a laissé à découvert et s'est rendu à l'ennemi.

Don Carlos a traversé le Guipuscoa le 28, et il continuait sa marche le 29 par la vallée de la Borunda, route de Vittoria en Navarre. On pensait qu'il se rendait à Estella, ville où il compte le plus de partisans, comme nous l'avons déjà fait connaître. Mais on n'a reçu encore aucune nouvelle de cette partie des provinces basques; on ne sait si le prétendant y est arrivé en effet, ni quelles troupes l'accompagnaient, ni ce qui a pu se passer de ce côté-là par suite des événements que nous avons racontés.

Les constitutionnels ayant arrêté leur marche à Bergara, Maroto est venu prendre position le 28, à Zumagaya, sur la grande route, à 2 lieues de leurs avant-postes. Ce mouvement de Maroto est aussi régulier et aussi à l'abri de toute suspicion que son premier mouvement sur Aspeitia, qui l'avait fait accuser de s'être réuni aux constitutionnels.

Du côté de la Biscaye, où se trouve en ce moment le général carliste, on assure que le chef Simon-Tore, avec les bataillons alavais et biseyans, admet le principe d'une transaction, et déclare sa neutralité. On ne croit pas que le général Espartero veuille s'avancer au-delà de Bergara d'ici à quelque temps. Son rôle est de se tenir en observation, pour profiter, comme il l'a déjà fait, de chacune des péripéties que la discorde produit successivement au sein de l'insurrection.

Les prochaines nouvelles sont attendues avec beaucoup d'impatience et de curiosité. (J. des Débats.)

NOUVELLES D'ESPAGNE.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bayonne, 2 septembre au soir, parvenue ce matin. Don Carlos a nommé Eguia commandant-général par intérim.

Bayonne, parvenue ce matin à 10 heures. Maroto et Espartero n'ont pas pu s'entendre dans leur entrevue qui a eu lieu le 26 entre Bergara et Villaréal. Depuis ce moment Maroto et don Carlos se sont séparés, sans qu'il y ait scission ouverte.

Don Carlos est à Lanz disposant de tous les bataillons Navarrais, ceux d'Alava penchent pour lui; Maroto dispose des autres.

(Correspondance particulière.)

Madrid, 27 août.

On ne parle que de transactions. Tous les cœurs s'ouvrent à l'espoir de voir enfin arriver des jours plus heureux. On applaudit à l'esprit de modération qui a dicté le dernier ordre du jour du duc de la Victoire.

Il ne manque pas de gens disposés à croire et à dire que la France et que l'Angleterre prêteront volontiers la main à des arrangements qui seraient conclus entre les généraux Espartero et Maroto par les bons offices de lord John Hay; mais on se presse trop d'annoncer comme conclus, des arrangements qui ne sont peut-être encore (s'ils existent même) qu'en projets.

Les cortès ne s'opposent pas à l'œuvre de la pacification de l'Espagne: ou si les exaltés voulaient contrarier une combinaison basée sur la transaction avec les provinces occupées par les carlistes, le ministère aurait recours à la dissolution et ferait un appel à des cortès extraordinaires. Tel est du moins le bruit qui se propage.

(Correspondance particulière.)

Bayonne, 31 août.

Le bruit court aujourd'hui que la trahison de Maroto n'a pas été aussi complète qu'on l'avait d'abord annoncé. On prétend que ce général est encore à Bergara à la tête de quelques bataillons et qu'il a même adressé un rapport au prétendant, de-

— Je donnerais mon sang pour vous sauver, répondit Ulric; mais je ne vois aucun moyen de lui dérober le secret de notre liaison.

— Il en est un, ma chère Lucile; mais seras-tu assez résignée, et vous, M. Ulric, assez désintéressés pour l'accepter?

— Parlez, nous vous écoutons.

— Je connais mon oncle: c'est un vieux militaire intraitable sur le point d'honneur; il se battra avec vous, et Lucile sera déshonorée. Il ne faut pas qu'il croie que vous êtes venu ici pour elle.

— Pour qui donc voulez-vous que je lui dise que je me suis introduit chez lui?

— Pour moi.

— Pour toi, Lydie! te sacrifier ainsi! jamais; plutôt le déshonneur.

— Ce que je t'offre n'est pas précisément un sacrifice. Mon oncle me prépare, à ce qu'il m'a dit ce soir, un mariage de convenance; je choisis un mariage de dévouement, cela vaut beaucoup mieux. Monsieur Ulric, êtes-vous décidé à accepter ma main pour préserver les cheveux blancs d'un vieillard de toute tache, et sa vie de tout danger.

— Oui, mademoiselle.

— Me donnez-vous votre parole d'honneur de me suivre en Amérique un mois après notre mariage?

— Je vous suivrai.

— Et toi, Lucile, consens-tu à cette union!

Lucile ne pouvait guère s'y opposer: d'ailleurs, elle n'en avait nullement l'intention. Sa situation l'effrayait trop pour qu'elle n'adoptât pas un moyen quelconque d'en sortir. Sa passion n'avait pas la force nécessaire pour résister à un danger moral. Quant à Ulric, l'amour qu'il avait ressenti pour Lucile ressemblait assez à celui qu'elle avait éprouvé pour lui. C'était l'entraînement de la solitude plutôt que la force du sentiment qui avait fait leur liaison. Son mariage avec Lydie, jeune riche et belle, lui offrait trop d'avantages pour qu'il ne fut pas très-content de ce dévouement imprévu. Tout le monde était donc à-peu-près satisfait quand Koopmann entra dans l'appartement, suivi du bourgmestre.

Dès qu'il parut, Lydie se précipita à ses pieds en implorant son pardon.

— Non, point de pardon pour elle, je sais tout maintenant; à nous deux, M. Ulric, et vous, ma nièce, quittez cette posture, je ne pardonnerai jamais.

— Mon oncle, il y a si long-temps que nous nous aimons!

puis le 25, époque à laquelle on prétend qu'il aurait passé à l'ennemi. Les nouvelles sont tellement contradictoires qu'il est difficile de se faire une opinion bien positive à ce sujet. Le 1er bataillon et celui des guides de Navarre qui faisaient partie des troupes commandées par Maroto ont suivi don Carlos dans l'Uzama. Le comte de Casa Eguia a été chargé par don Carlos de donner au 5^e et 12^e bataillons de Navarre qui s'étaient soulevés contre Maroto, l'ordre d'occuper les divers points de la ligne frontière de Vera.

— On écrit de Madrid, 28 août:

On lit dans l'Eco del Comercio du 27 août:

Enfin les vœux de la nation seront accomplis en voyant le sérénissime infant don François de Paule occuper dans le sénat la place que lui refusent ceux qui, sans le savoir peut-être, auraient précipité la patrie dans sa ruine. Le sérénissime infant porté sur la liste triple de la province de Tolède est l'unique candidat sur lequel puisse tomber le choix du gouvernement MM. Calatrava et Capaz, élus par Albacete et Cadix ayant refusé cet honneur.

— On lit dans El Correo Nacional, du 27:

Il nous paraît immoral et funeste d'exciter subitement une confiance excessive aux joueurs à la bourse, et de produire par ce moyen une hausse factice et forcée sur les fonds sans autre résultat que d'enrichir quelques spéculateurs habiles et de ruiner en peu de jours les imprudens qui se hasardent aujourd'hui à acheter à des prix momentanément élevés. En un mot, nous ne saurions trop adjurer les personnes prudentes de ne pas se hâter, afin de ne pas donner lieu à un mouvement de hausse exagérée et factice dont beaucoup d'entre elles pourraient avoir à se repentir.

Il y a moins d'inconvénient à ce que les fonds restent stationnaires, qu'à ce qu'il y ait des variations rapides qui amèneraient la ruine d'une foule de spéculateurs de bonne foi. Les habitans de Madrid ont trop appris à leurs dépens ce que c'est que la bourse, pour ne pas reconnaître que ces observations n'ont pour but que leur bien.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 4 septembre.

La publication du programme officiel des fêtes pour le 9^e anniversaire des journées de Septembre 1839, a dû être retardée encore de quelques jours, à cause de l'organisation des nouveaux divertissemens qui y ont été introduits et dont il a déjà été fait mention; le plan en est soumis en ce moment par la commission directrice à l'approbation du ministre de l'intérieur. Le programme général des fêtes devra être, au préalable, également mis sous les yeux du roi.

— L'autorité a l'intention de faire disparaître cette année du programme des divertissemens publics pour les fêtes de Septembre, l'ignoble jeu des mâts, dits de *Cocagne*, auxquels, par parenthèse, étaient attachés ou suspendus ordinairement de vétéments en guise de comestibles.

— La chambre de commerce de Bruxelles informe les négocians et armateurs de son ressort, qu'elle a reçu du gouvernement des documens intéressans concernant le commerce et les droits de navigation perçus à Santader, à Christiana et à Sionique.

Les intéressés peuvent s'en procurer des exemplaires en s'adressant au secrétaire, rue du Lombard, n^o 7, tous les jours non fériés, de dix heures à midi.

— L'armée étant mise sur le pied de paix, les hommes composant les 1^{re}, 2^{me}, et 3^{me} compagnies du corps des ambulances viennent d'être renvoyés dans leurs foyers. Un détachement de ces troupes, commandé par un officier, est passé hier par Bruxelles.

Bruxelles, le 4 septembre. — (5 heures). — Les nouvelles télégraphiques de Bayonne et la baisse de Paris sur les fonds d'Espagne ont produit un grand mouvement. Toutes les opérations se sont portées vers l'actif espagnol. La réaction a été très forte, et certains spéculateurs qui en étaient prévus depuis hier ont pu réaliser de beaux bénéfices. Bien que les négociations entre Maroto et Espartero aient échoué, il est impossible de se dissimuler que la cause du prétendant ne soit compromise au dernier point. Tout n'est pas fini en Espagne, cela est vrai, toutefois les organes les plus prononcés du carlisme, n'ont point explicitement qu'ils ne restent plus aucun autre espoir que celui de la durée plus ou moins longue de l'agonie de leur héros. On a fait l'actif à 31 au plus bas pour 3 pièces seulement ensuite on a fait 21 1/4, et on ferme sur 21 1/8 A. 1/4 P. ce qui établit une baisse de 1 1/4 sur le dernier cours d'hier. Voici les fluctuations: 21 1/4 3/8 1/8 1/4 P.

Fonds de l'Etat: Dette active 2 1/2 p. c. 55 5/4, 5 p. 101 5/8 P. 4 p. c. 92 1/2 A., 5 p. c. 71 5/4. Société Générale titres en nom 103 7/8 (103 5/8) et A., Banque de Belgique 755 (75 1/2) A.; Lits Militaires 5480 (116) A.

MARCHÉS DES HUILES ET GRAINES.

La graine de colza peu offerte; huile faible. Anters deux heures 5/4 — par voie télégraphique — Ardoin 21 1/4.

— Que veut dire ceci?

— Je suis bien coupable de vous l'avoir caché; mais demain il devrait vous demander ma main.

— Mais qui devait demander votre main?

— Ulric.

— C'est donc toi qu'il aime?

— Et qui voulez-vous que ce soit?

— Et moi qui osais l'accuser! Ma bonne Lucile, me pardonneras-tu?

Koopmann voulut essayer de se mettre à genoux; sa femme le retint et se retourna pour essayer ses larmes.

— Ulric, je vous donne ma nièce pour vous faire oublier le coup de fusil de tout à l'heure. Du reste la halle était en sel. Enfin je n'ai plus d'inquiétude à présent ni sur ma femme, ni sur ma fleur: on ne veut m'enlever aucun de mes deux Lucile.

— Qui donc avait pu vous faire croire à un pareil attentat? demanda Lydie.

— La maudite lettre que voici:

— Mon cher Koopmann,

— Je ne puis venir ce soir chez vous, mais je crois devoir vous donner un avertissement profitable, en vous annonçant que, depuis un mois, on

voit presque tous les soirs à minuit un homme s'introduire dans votre

parc. Tout porte à croire qu'on en veut à votre Lucile: elle est jeune,

elle est fragile comme toutes les fleurs. Prenez garde à vous, mon vieil

ami.

Le bourgmestre n'avait pas attendu la fin de cette lettre pour s'esquiver; Koopmann ne le trouva plus quand il voulut lui faire des reproches sur les

deux erreurs qu'il lui avait fait commettre tout à tour.

— Si le bourgmestre n'avait pas lu les poètes français, il ne comparerait pas tant souffert lorsqu'un moment j'ai pu te croire coupable, ma chère

Lucile.

— Et moi, je n'aurais pas compris tout ce qu'il y a de terrible à l'être vé

ritablement!

— Et moi, je ne serais pas mariée.

En même temps, Ulric jeta sur Lydie un regard qui lui promettait tout un

avenir de bonheur.

T. DeLoo.

Amsterdam, 5 septembre.

Notre bourse a offert aujourd'hui un mouvement considérable. les ar-

LIÈGE, LE 5 SEPTEMBRE.

DISTRIBUTION DES PRIX AUX ÉCOLES COMMUNALES DE GARÇONS.

Cette séance, qui a eu lieu lundi dans la salle académique de l'Université, avait attiré une telle affluence de monde que, dès trois heures, les galeries mises à la disposition du public étaient complètement envahies.

Vers trois heures et demie, les autorités provinciale et communale ont fait leur entrée dans la salle au bruit des applaudissements des élèves et de l'harmonie de la garde civique. M. Thonard, instituteur en chef de l'école de l'Ouest, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a rappelé la création successive de nos divers établissements communaux d'instruction primaire, qui sont aujourd'hui fréquentés par plusieurs milliers d'élèves, au point que le personnel enseignant y est devenu insuffisant.

M. le bourgmestre Tilman lui a succédé à la tribune et, dans un discours bien senti, a parlé de l'heureuse influence des distributions de prix, qui offrent, en somme, plus d'avantages que d'inconvénients, et de celle du concours général, qui a pour but de stimuler à la fois le zèle des professeurs et celui des élèves; il a adressé aux premiers ainsi qu'à leurs sous-maitres et seconds dans des témoignages de la satisfaction de l'administration.

Ces deux discours ont été applaudis. M. le professeur Forir a ensuite donné lecture du résultat du concours général. Le voici :

Résultat du concours général des quatre écoles communales de garçons.

La médaille d'honneur a été unanimement décernée à Nicolas Renson, de l'école du Sud. Théodore Jacquemin, de l'école du Nord, en ayant approché le plus près, a mérité une mention honorable. Prix de grammaire, Jean Moest, de l'Est. Accessit, Nicolas Renson, déjà nommé. Prix d'arithmétique, Louis Pardaens, de l'école de l'Est. Accessit partagé entre François Carpey et Louis Houtain, tous deux de l'école du Nord. Prix de lecture, Victor Seron, de l'école du Sud. Accessit, Jean Wasseige, de l'école du Sud. Prix d'écriture, Jean Wasseige. Accessit, Nicolas Renson, déjà nommé. Prix de géographie, Nicolas Renson. Accessit, François Carpey, déjà nommé. Prix de dessin, partagé entre Théodore Jacquemin et Jean Moest. Accessit Nicolas Renson, déjà nommé.

ÉCOLE DE L'OUEST. — Instituteur en chef, M. THONARD.

1re division. Lecture. — 1er. prix, J. Lambrecht. 2e. prix, N. Delchef. Écriture. — 1er. prix, J. Capelle. 2e. prix, partagé entre V. Dessart et A. Lambrecht. Grammaire. — 1er. prix, N. Delchef. 2e. prix, J. Prévost. Arithmétique. — 1er. prix, partagé entre N. Delchef et J. Capelle. 2e. prix, J. Prévost. Géographie. — 1er. prix, J. Capelle. 2e. prix, A. Gillard. Dessin. — 1er. prix, V. Dessart. 2e. prix, A. Deschamp. Encouragement. — 1er. prix, J. Jouis. 2e. prix, J. Collinet. 2e division. Lecture. — 1er. prix, L. Tontor. 2e. prix, V. Lurson. Écriture. — 1er. prix, partagé entre L. Tontor et H. Rouffart. 2e. prix, F. Leroy. Grammaire. — 1er. prix, partagé entre L. Tontor et H. Rouffart. 2e. prix, M. Ledent. Arithmétique. — 1er. prix, H. Rouffart. 2e. prix, E. Gérinmont. Géographie. — 1er. prix, L. Tontor. 2e. prix, J. Robins. Dessin linéaire. — 1er. prix, G. Malpas. 2e. prix, J. Malchair. Doctrine chrétienne. — Prix unique, A. Bertrand. Encouragement. — 1er. prix, J. Rome. 2e. prix, M. Cornet.

ÉCOLE DE L'EST. — Instituteur en chef, M. MAROÏT.

1re division. Lecture. — 1er. prix, partagé entre V. Delrock et J. Moest. 2e. prix, L. Simon. Écriture. — 1er. prix, L. Pardaens. 2e. prix, J. Moest. Grammaire. — 1er. prix, J. Moest. 2e. prix, L. Pardaens. Arithmétique. — 1er. prix, A. Lejeune. 2e. prix, partagé entre L. Pardaens et L. Van Eriken. Géographie. — 1er. prix, L. Pardaens. 2e. prix, L. Vandriken. Dessin linéaire. — 1er. prix, A. Lejeune. 2e. prix, C. Thiriart. Encouragement. — Prix, V. Cloucheux, M. Gorlier et F. Rousseau. 2e division. Lecture. — 1er. prix, L. Degrace. 2e. prix, partagé entre J. Dupont et J. Rosa. Écriture. — 1er. prix, partagé entre J. Bodet et L. Habrand. 2e. prix, partagé entre L. Dehassé, L. Bli tain et J. Rosa. Grammaire. — 1er. prix, V. Carmanne. 2e. prix, T. Dehassé. Arithmétique. — 1er. prix, H. Malaxhe. 2e. prix, M. Montulet. Géographie. — 1er. prix, J. Montulet. 2e. prix, F. Evraud. Dessin linéaire. — 1er. prix, H. Malaxhe. 2e. prix, F. Reuleaux. Doctrine chrétienne. — 1er. prix, L. Blistain. 2e. prix, partagé entre F. Thyssenne et J. Michel. Encouragement. — Prix, L. Rosa et C. Rigaux.

ÉCOLE DU SUD. — Instituteur en chef, M. BOUYER.

1re division. Langue française. — 1er. prix, N. Renson. 2e. prix, partagé entre V. Seron et J. Wasseige. Arithmétique. — 1er. prix, N. Renson. 2e. prix, J. Wasseige. Géographie. — 1er. prix, N. Renson. 2e. prix, J. Wasseige. Lecture. — 1er. prix, N. Renson. 2e. prix, V. Seron. Écriture. — 1er. prix, J. Wasseige. 2e. prix, N. Renson. Dessin. — 1er. prix, N. Renson. 2e. prix, J. Wasseige. Application. — 1er. prix, E. Simon. 2e. prix, F. Morisseau. 2e division. Langue française. — 1er. prix, A. Massonet. 2e. prix, G. Colsoul. Arithmétique. — 1er. prix, J. Wasseige. 2e. prix, A. Raymond. Géographie. — 1er. prix, A. Massonet. 2e. prix, G. Colsoul. Lecture. — 1er. prix, H. Dasoul. 2e. prix, F. Dupont. Écriture. — 1er. prix, J. Wasseige. 2e. prix, partagé entre H. Dasoul et J. Deprez. Dessin. — 1er. prix, H. Dasoul. 2e. prix, partagé entre J. Wasseige et A. Massart. Application. — 1er. prix, J. Defossé. 2e. prix, G. Dallemagne.

ÉCOLE DU NORD. — Instituteur en chef, M. HERMINE.

1re division. Lecture. — 1er. prix, F. Post. 2e. prix, F. Carpay. Écriture. — 1er. prix, F. Carpay. 2e. prix, H. Houdret. Arithmétique. — 1er. prix, F. Carpay. 2e. prix, T. Jacquemin. Grammaire. — 1er. prix, F. Carpay. 2e. prix, F. Post. Géographie. — 1er. prix, F. Carpay. 2e. prix, T. Jacquemin. Dessin (1re section). — 1er. prix, T. Jacquemin. 2e. prix, A. Bossy. 2e section. — Prix partagé entre O. Fontaine et L. Nollet. Encouragement. — Prix, L. Tasset. 2e division. Doctrine chrétienne. — 1er. prix, A. Billy. 2e. prix, L. Etienne. Lecture. — 1er. prix, F. Bolzée. 2e. prix, F. Fleury. Écriture. — 1er. prix, A. Billy. 2e. prix, F. Monet. Arithmétique. — 1er. prix, F. Bolzée. 2e. prix, J. Martin. Grammaire. — 1er. prix, F. Bolzée. 2e. prix, DD. Lizin. Géographie. — 1er. prix, F. Bolzée. 2e. prix, F. Fleury. Dessin. — 1er. prix, A. Billy. 2e. prix, N. Jamin. Encouragement. — Prix, E. Lonhienne et T. Tondelier.

Un arrêté royal en date du 29 août, porte ce qui suit : Léopold, roi des Belges, etc. Vouant prendre les mesures nécessaires pour assurer la surveillance de la ligne des douanes de la province de Liège, qui a reçu un accroissement considérable par suite de l'exécution du traité conclu entre la Belgique et la Hollande,

Nous avons arrêté et arrêtons : Il est établi deux nouveaux contrôles des douanes dans la pro-

vince de Liège, dont les chefs-lieux, sont fixés respectivement à Visé et à Aubel.

La Société du Casino vient de décider qu'il y sera donné un Bal tous les mois, jusqu'en mars 1840.

Une députation d'officiers belges, composée entr'autres de MM. le colonel Chazal, du 9e, le colonel Van Halst, du 1er de ligne, le capitaine Pirson, du 5e d'artillerie, se rend en France pour présenter au général Magnan, la magnifique épée offerte à ce général par l'ancienne brigade d'avant-garde, ainsi que par un certain nombre d'officiers des autres corps qui spontanément ont pris part à la souscription, et en même temps lui exprimer de nouveau les vifs regrets causés par son départ. Cette démarche honore également l'officier qui en est l'objet et l'armée qui sait si noblement reconnaître ce qu'il a fait pour elle.

M. le général L'Olivier, après son inspection du 1er régiment de ligne, a été visiter l'hôpital militaire, où il a trouvé un ordre remarquable dans toutes les parties du service. Le général était accompagné de M. l'intendant militaire Beunen, qui a la surveillance de cet établissement.

M. De Liem, inspecteur-général d'artillerie, est arrivé hier à Liège pour y inspecter cette arme.

La députation permanente vient de rejeter la demande de fonds nécessaires pour la rétribution de la place de professeur adjoint de langue allemande à notre collège, votée par le conseil communal en sa dernière séance.

Vendredi dernier, vers deux heures de relevée, le sieur J. Houilleur, âgé de 78 ans, propriétaire, demeurant en la commune de Wegnez, est tombé de son fenil sur le pavé et n'a survécu que deux heures à sa chute.

Le jury pour la médecine vétérinaire vient de terminer l'examen de la première série des candidats inscrits, et a proclamé : MM. Ferir, Renier, Deryke, Mazure et Baucher, médecins vétérinaires de première classe; MM. Gerard, Guillemin, Deneufbourg et Caroyer, médecins vétérinaires de deuxième classe. Trois candidats ont été ajournés et deux sont rejetés.

Un forçat libéré avait adressé, à M. Auguste, fabricant de corsels au Passage Lémonnier, une lettre, par laquelle il le somrait de lui remettre une certaine somme d'argent, qu'il devait aller prendre lui-même hier soir.

La police avertie avait aposté ses agents, mais l'individu, insinuant sans doute de cette circonstance, ne s'est pas présenté. Le Passage est resté ouvert plus tard que d'ordinaire.

Une pétition vient d'être déposée au bureau du Franchimontois, à Verviers, pour demander au roi l'exécution immédiate de la ligne de fer jusqu'à la frontière prussienne.

On lit ce qui suit dans une lettre de Paris, 2 septembre : Le gouvernement a reçu aujourd'hui une dépêche télégraphique de Bayonne qui donne quelques détails sur l'état actuel des choses dans les provinces basques.

D'après cette dépêche, les circonstances publiées ce matin et hier sur ce qui se serait passé dans les conférences du 26 et 27 août seraient controuvées et Maroto ne se serait pas enfilé avec quatre bataillons comme le prétendent les journaux légitimistes, mais il aurait été chargé au nom de la majorité des chefs présents à la réunion du 26 de soumettre à Espartero les conditions de la soumission des provinces basques et au nombre desquelles conditions se trouve celle que les provinces basques auront une représentation spéciale qui se réunirait à Tolosa indépendante des cortès de Madrid.

La dépêche ajoute que le maréchal Espartero a refusé ses conditions, et que Maroto se disposait à revenir pour rendre compte de sa mission.

Le ministre des travaux publics fait connaître aux parents dont les enfants se destinent au service de la marine que, par modification à l'avis inséré au *Moniteur officiel* du 24 juin 1838, n. 175, les candidats qui pourraient se présenter aux examens d'admission à l'école militaire pour la marine seront autorisés à concourir, pourvu qu'ils n'aient pas atteint l'âge de dix-sept ans au premier janvier de l'année courante.

On écrit d'Amsterdam, 3 septembre :

Nous apprenons d'Utrecht, en ce qui concerne la commission financière, que la meilleure intelligence continue à régner entre les commissaires belges et néerlandais, ce qui contribue beaucoup à hâter la marche des travaux. Quoiqu'un grand nombre d'objets semblent exiger de nouvelles instructions, et qu'ainsi il ne soit pas possible de se réunir tous les jours, les affaires ont cependant avancé. L'activité avec laquelle on travaille est telle que les sores mêmes sont employées. Entretemps les membres sont allés occuper des habitations particulières ou en cherchent.

Voici quelques renseignements sur le navire amené à Ostende, par les pilotes de ce port :

« Le 1er septembre vers neuf heures et demie du matin, a été conduit en ce port par les pilotes de la station d'Ostende, un schoener qu'ils avaient rencontré en mer, sans équipage; lequel d'après les papiers trouvés à bord, paraît être le schoener anglais *Gilblas*, commandé par le capitaine A. H. Herbert, venant de la côte d'Afrique, chargé d'huile de palme, bois, café, etc., en destination de Londres. D'après les avaries que ce bâtiment a souffertes, ayant un mât cassé, des bastingages brisés, tout porte à croire qu'il aura abordé en mer et que les hommes qui le montaient se seraient saurés à bord du navire qui l'aura abordé, dans la crainte que le leur coulat de suite. »

M. Péclat, cet illustre physicien, dont les nombreux travaux sur l'application de la théorie de la chaleur à l'industrie ont rendu tant de services; qui le premier a posé les véritables lois du mouvement de l'air chaud, vient de parcourir la plupart de nos établissements industriels, accompagné d'un de ses anciens élèves. — M. Thomas, autre ancien élève de l'école centrale des arts et manufactures de Paris, auquel les industriels de France ont déjà accordé une place distinguée parmi les ingénieurs de la capitale, accompagnait aussi M. Péclat dans son excursion industrielle en Belgique. Nous espérons que le séjour de M. Péclat dans notre pays portera fruit pour notre industrie par les observations dont il ne manquera pas de faire part aux anciens élèves de l'école centrale établis en Belgique, qu'il réunit dans toutes les villes où il passe. — M. Péclat doit visiter incessamment l'industrie du pays de Liège. (*Mém. de la Sambre.*)

Voici les prix moyens du froment et du seigle sur les divers marchés régulateurs du royaume pendant la 4me. semaine du mois d'août 1839 :

Arlon, froment fr. 25 40; seigle, f. 15 50; Anvers, f. 25 12; s. 15 27; Bruges, f. 22 59; s. 11 05; Bruxelles, f. 25 56; s. 13 16; Gand, f. 20 85; s. 10 92; Hasselt, f. 25 70; s. 15 89; Liège, f. 24 07; s. 14 96; Louvain, f. 24 86; s. 15 18; Namur, f. 24 62; s. 00 00; Mons, f. 22 79; s. 10 88.

En conséquence, il résulte des prix moyens tirés ci-dessus que, d'après la loi du 51 juillet 1834 : 1° que le froment continue d'être libre de droits à l'entrée, et peut sortir du royaume au droit de 25 c. par 1000 kilog.; 2° que le seigle continue d'être admis à l'entrée au droit de 21 fr. 50 c. les 1000 kil., et peut sortir au droit de 25 centimes les 1000 kilog.

CHEMIN DE FER.

Relevé du mouvement des voyageurs et du montant des recettes effectuées pendant le mois d'août 1839.

Table with 4 columns: Category (1° dixaine, 2° id., 3° id.), Voyage, Amount in francs, and Total. Totals: 206,455 francs, 521,287 francs.

Variétés.

LE TOURNI D' EGLINTONN.

(1re Journée.)

Le temps n'a malheureusement pas favorisé la première journée; un ciel sombre et la pluie ont nui à l'effet de cette représentation chevaleresque. Dès 7 heures du matin, une affluence immense encombra la route d'Invin au château. Les équipages, les cavaliers et les piétons s'empressaient de se rendre au rendez-vous général. La plupart des assistants avaient adopté les costumes des 15e et 16e siècles; les dames avaient revêtu celui de la cour de la malheureuse reine Marie Stuart. Les paysans étaient endimanchés. A midi, l'on vit paraître une société de Dunoon, précédée par une bande de musiciens. Au milieu des costumes de montagnards, se faisaient remarquer quelques riches toilettes. Un grand nombre de ces montagnards avaient jeté sur leurs épaules de grands manteaux pour se préserver de l'humidité. L'emplacement pour le tournoi est un vaste terrain enclos de bois, à trois minutes de distance environ du château.

L'amphithéâtre dans lequel devait se placer la reine de beauté et toutes les dames et demoiselles se faisait remarquer au loin par des ornemens d'or sur velours cramoisi et des tentures en soie bleue. Autour du champ clos se dressaient les tentes des divers chevaliers, ornées suivant le goût de ces preux, et parsemées de mille couleurs. A peu de distance de la barrière de 500 pieds de long placée au milieu de la lice, étaient symétriquement rangés les bancs destinés pour les chevaliers. A l'une des extrémités, s'élevait sur un piédestal un modèle de figure humaine en bois placée sur un pivot; il était tellement disposé que la figure devait tourner sur elle-même, si elle n'était pas touchée au centre par les lances des chevaliers. Six pieds de hauteur de bois avaient été entassés sur le terrain pour prévenir les accidents, dans le cas où quelque chevalier serait désarçonné.

Les règles du combat peuvent se résumer ainsi: Action d'honneur. Rompre le plus grand nombre de lances. 2° Rompre la lance en plus d'un endroit. 3° Ne pas s'arrêter jusqu'à ce qu'on soit arrivé en face de son adversaire. 4° Ne se servir que de la pointe de la lance. 5° Ne frapper que sur les armoiries du bouclier. 6° Fa re les velles et passes qui ont été réglées.

Action de déshonneur: 1° Briser sa lance en attaquant son adversaire en flanc. 2° Frapper ou blesser le cheval de son adversaire. 3° Frapper la selle. 4° N'être pas maître de son cheval lors de la rencontre. 5° Vider les argons (le plus grand déshonneur). 6° Toutes lances brisées en frappant son adversaire au dessous de la ceinture ne comptent pas. Action la plus belle: Faire voler la lance en éclats.

Le cortège n'a quitté qu'à deux heures le château d'Eglintonn. La pluie étant devenue très intense, il avait fallu renoncer au projet de conduire à son trône la reine de beauté montée sur son palefroi. Les dames d'honneur devaient également paraître sur leurs haquebuses. Le mauvais temps a forcé de conduire ses dames en voiture. L'effet général du défilé s'en est ressenti; il aurait été beaucoup plus brillant si l'on eut pu exécuter le programme. Les bannières mouillées se déroulaient lourdement. Les panaches des chevaliers, au lieu de flotter sur leurs casques, étaient rabattus d'une manière disgracieuse.

Malgré la pluie battante, la foule restait silencieuse en place autour de la lice. Quand le cortège parut on reconnut aisément lord Eglintonn, seigneur du Tournoi. Il se faisait distinguer au milieu du groupe des chevaliers par sa riche armure où l'or étincelait. Son coursier richement caparçonné et couvert d'une housse bleue et or se cabrait et semblait fier de le porter. Le public a admiré la bonne grâce avec laquelle le chevalier conduisait son destrier. Lord Eglintonn a fait plusieurs fois le tour de la lice, saluant gracieusement les dames assises dans l'amphithéâtre. De bruyantes acclamations ont répondu à ces démonstrations. Lord Londonderry, président du tournoi, est moins bien en selle que sur son siège de la chambre des lords. Sa seigneurie, malgré sa toque à plume, sa tunique de velours et son habit d'acier, n'a rien de chevaleresque.

Le marquis de Warford inscrit sur la liste sous le titre de chevalier du Dragon, portait la plus ancienne armure qui ait figuré dans ce tournoi. Cette armure datant du règne de Richard trois était en acier poli, cannelé. Le cheval du marquis était magnifiquement caparçonné et couvert d'une housse bleue et blanche. Lord Glen Lyon, inscrit sous le titre de chevalier de Ga, était suivi par ses hommes d'armes d'athol. Ce luxueux équipage dans le Tournoi, aucun autre chevalier n'avait amené ses hommes d'armes ou suivants. Les trompettes ayant sonné la lice ouverte, le Tournoi a commencé. Deux chevaliers ont fourni une carrière l'un contre l'autre en croisant la lance, mais d'une manière trop molle pour se blesser. Le bois des lances était si peu solide que les armes se brisaient au moindre choc. Les deux combattants dans cette première passe d'arme étaient le chevalier du Cygne (M. Fittingham) et le chevalier de la Rose rouge (le comte). Placés aux deux extrémités de la barrière les chevaliers la suivirent dans toute sa longueur de 500 pieds et se rencontrèrent vers le milieu; le chevalier du Cygne dirigea sa lance contre le cimier de son adversaire; la lance vola en éclats. Les combattants regagnèrent au galop chaque des extrémités de la barrière et l'écurier du chevalier du Cygne plaça une nouvelle lance entre les mains de son maître.

La deuxième rencontre n'apporta aucun résultat, mais à l'extrémité de la barrière, la partie supérieure de l'armure qui couvrait la tête du coursier du chevalier du Cygne roula sur la poussière. Alors se présentèrent lord Eglintonn, seigneur du Tournoi et le marquis de Warford, chevalier du Dragon. Dans la première rencontre, lord Eglintonn toucha rudement le bouclier de son adversaire, mais sans lui faire vider les argons. Dans la deuxième rencontre, le comte brisa sa lance sur le casque du marquis; le noble comte fut proclamé vainqueur. Sa seigneurie suivie de ses écuyers et de ses pages, vint se placer devant l'amphithéâtre où s'élevait la reine de beauté; là il s'inclina respectueusement et la belle lady Seymour félicita le gentil chevalier. Le chevalier de la Tour Brûlante (sir P. Hopkins) parut ensuite contre le chevalier de la Rose Rouge M. Leithmer. Ce dernier brisa sa lance sur le cimier de son adversaire qui fournit le reste de la carrière sans accident.

Au deuxième tour le chevalier de la Tour Brûlante se distingua d'une manière toute particulière; il eut l'adresse de détacher une partie du cimier de son adversaire qu'il fit voler au loin dans les airs; de nombreux bravos saluèrent ce fait d'armes. Le plus beau du Tournoi. A la troisième passe, le chevalier de la Tour Brûlante brisa sa lance sur le bouclier de son adversaire et fut proclamé vainqueur. Il courut à l'amphithéâtre recevoir de la reine de beauté les félicitations dues à la bravoure.

C'était au tour du chevalier de Gael (lord Glen Lyon) de se mesurer contre le chevalier du Lion Noir, (lord Alford). Les deux premières passes n'offrirent rien d'intéressant; à la troisième, le chevalier de Gael fit sauter le panache du chevalier du Lion Noir, celui-ci toucha de sa lance l'armure du chevalier de Gael; proclamé vainqueur, il reçut pour récompense le sourire de la beauté. Un intermède fut occupé par un combat au sabre à double poignée entre un soldat montagnard et M. Makai, ce dernier fut vainqueur. De temps à autre un personnage étrange, affublé d'un costume burlesque remplissait l'office de bouffon, et amusa les galeries.

La dernière passe fut fournie par le marquis de Waterford et le chevalier du Lion Noir. Le marquis de Waterford ayant rompu le plus grand nombre de lances fut proclamé vainqueur; ainsi se termina cette journée, contrariée par le temps; lady Seymour ayant été reconduite avec cérémonie à sa voiture, les chevaliers s'élançèrent au galop à la suite de l'équipage qui portait au château la reine du tournoi. Les archers d'Irvine, en costumes fidèles de robins hood, le carquois sur l'épaule, formaient la garde de lady Seymour. Lord Eglintonn a traité les journalistes avec une courtoisie toute chevaleresque. (Glasgow-Argus.)

THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

3me. début de Mme. Biacabe, 1re. chanteuse. 2me. de M. Wacknaer, 1re. basse. 2me. de M. Pamel, baryton. 1er. de M. Warnier, 1re. basse comique. 1er. de M. Damoreau, neveu, ténor léger. LE BARBIER DE SEVILLE, opéra en 4 actes, précédé de: ELLE EST FOLLE, vaudeville en deux actes.

Naissances: 1 garçon, 2 filles.

Mariages: 6, savoir:

André Hubert Joseph Chevron, négociant, en cette ville, et Marie Thérèse Josephine Stoumon, sans profession, à la Boverie. — Joseph Bernard Evrad, ferblantier, rue de Lange, et Jeanne Crahay, couturière, rue de la Couronne. — Lambert Louis Carbonnier, cordonnier, rue St-Séverin, et Marie Joseph Englebert, rue des Récolets. — Lambert Petit, armurier, rue Firquet, et Marie Lambertine Schmitz, sans profession, même rue. — Lambert Barthélemi Despireux, armurier, faubourg Vivegnis, et Marie Joseph Tihon, journalière, aux Taves. — Philippe Servais, couvreur en ardoises, rue du Moulin, et Anne Catherine Prevers, journalière, même rue.

Décès: 5 garçons, 2 hommes, savoir:

Noël Ledent, âgé de 65 ans, tisserand, à Melin, époux de Marie Anne Le-grand. — Jean François Remacle, âgé de 25 ans, houilleur, rue Pierreuse célibataire.

ANNONCES.

DIMANCHE et LUNDI, 8 et 9 courant, on JETTERA des ROUES D'OIES et de DINDONS, chez LIBERT, à Ste.-Walburge.

HUITRES ANGLAISES, chez HARDY, rue du Stockis
Esturgeon, Cabillaux, Rivets, Eperlans, Moules, etc. Le tout très-frais, chez PERET, rue Ste-Ursule.

Cabillaud, Rivets, Saumons, Eperlans, Anguilles, Esturgeons, Huitres anglaises, chez ANDRIEN, fils.

Les personnes qui désirent S'ABONNER pour la LEVURE SECHE, 1^{re} qualité, peuvent s'adresser chez PERET, rue Ste-Ursule.

On demande un AIDE en PHARMACIE. S'adresser rue Vivève-d'Ile, n. 58.

A VENDRE, ou à LOUER en une seule, ou en deux parties indépendantes, une MAISON avec JARDIN. S'adresser rue Agimont, N° 524.

La MAISON n. 860, place du Spectacle, avec remise, écurie, eau de la Fontaine Roland, etc., etc., est à LOUER. S'adresser Basse-Sauvenière n. 24.

A LOUER pour en jouir de suite une BELLE MAISON avec grand jardin, écurie, remise, situés place derrière St-Paul, N° 451. S'adresser à la maison voisine n° 450.

A Louer

Un très-joli QUARTIER avec la jouissance d'un Jardin, place derrière St.-Paul, n° 541.

A LOUER dès maintenant, une MAISON, place devant St-Paul, n° 56 (ancien), pouvant très-bien se diviser en deux habitations nouvellement restaurées, ayant caves très-vastes, beaux greniers, une 20^e de chambres dont cinq fort grandes, pompes et deux cours. S'adresser à la maison joignante n° 55, de 9 à 11 heures du matin.

Belle Ferme à vendre.

M^e DUSART, notaire à Liège, fait savoir que le DEUX OCTOBRE prochain, à dix heures du matin, il VENDRA en son étude, une BELLE FERME, contenant plus de cent hectares, située à quatre lieues de Liège, en Hesbaye, commune de Hanneffe, exploitée par les demoiselles Prévinaire.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES,

PLACE DERRIÈRE S'-PAUL, N. 511.

Mlle. CAJOT a l'honneur d'annoncer aux parents dont elle possède la confiance, que LA RENTRÉE des classes aura lieu le 16 SEPTEMBRE. Elle profite de cette occasion pour faire connaître au public, que le but de son institution, ouverte très-récemment, étant de former l'esprit et les mœurs des jeunes personnes et toute éducation étant impossible sans religion; l'instruction que l'on y reçoit, est avant tout morale et religieuse; toutefois, outre la doctrine chrétienne, tout ce qui se rapporte à l'éducation des jeunes demoiselles y est également enseigné.

La maison, située dans un quartier très-tranquille, et un vaste jardin y attaché, procure aux élèves pendant les heures de récréation, un exercice salutaire à leur développement physique.

On y reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.

VENTE

134 chevaux de choix.

Les Lundi, Mardi et Mercredi, 9, 10 et 11 Septembre 1859, il sera VENDU à LIEGE, par le ministère de M^e PARMENTIER, notaire, en présence de l'inspecteur et du receveur des domaines, et à l'intervention de l'intendant militaire,

134 CHEVAUX DE CHOIX, âgés de 4, 5 et 6 ans, provenant des deuxième et troisième régiments d'artillerie.

Ces chevaux remarquables par leur force, leur beauté, conviennent à la selle, au trait, au labour et au roulage. Ils avaient été réservés pour le service lors des ventes précédentes; on les vend par suite d'une nouvelle réduction de l'effectif sur le pied de paix.

Cette vente sera faite dans la cour du Palais de justice à Liège; elle commencera à neuf heures du matin. — Les chevaux sont à voir tous les jours à partir du 1^{er} septembre dans les casernes de la cavalerie de ladite ville.

Les acheteurs auront la faculté, moyennant caution, de payer leur prix par tiers, de trois en trois mois, le premier exigible au moment de la vente.

Nota. — On rappelle que jeudi et vendredi, 5 et 6 septembre 1859, il y aura VENTE de 150 chevaux du train.

VENTE DEFINIVE,

SANS REMISE, NI FACULTÉ DE SORENCHÉRIR.

JEUDI 12 SEPTEMBRE 1859, A DEUX HEURES,

Le notaire OPHOVEN, VENDRA, chez le sieur Waucomont hôtel-de-la-peace, à Herve,

UNE FERME,

Avec beau quartier de matre, jardin, cour, verger et prairie, d'une contenance de sept hectares 6 ares 25 cent., située à Bellefontaine, commune de Battice, joignant à M. le baron de Thiriart, à M^{lle} Masset, et aux héritiers Scholle. S'adresser pour les conditions, en l'étude de M^e OPHOVEN à Herve.

COMPAGNIES

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

CONTRE LES

RISQUES D'INCENDIE, SUR LA VIE,

LES FONDS DOTAUX ET LES SURVIVANCES,

APPROUVÉES

par arrêté royaux des 12 juin 1824 et 2 juin 1850.

Sous la direction de M. le comte A.-J. COGHEN, ex-ministre des finances, et membre de la chambre des représentants.

On peut se procurer tous les renseignements au bureau de M. PRIJOT, à la conservation des hypothèques à Liège, ou en son domicile, n° 201, faubourg d'Amereœur, agent particulier des dites compagnies.

ADJUDICATION DEFINITIVE.

VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1859,

à 10 heures du matin,

Le notaire SERVAIS procédera, en son étude, à Liège, place derrière le Spectacle, n. 2, à la VENTE, sans remise, ni réserve de surenchère,

DE LA

Jolie Maison, N. 584,

Située à la promenade d'Avroy, à Liège, dans la partie la plus agréable de cette belle localité.

Cette maison, naguères rebâtie à neuf, se distingue par le bon goût de sa construction et la fraîcheur de ses appartemens.

On peut la voir, chaque jour, de 2 à 6 heures.

S'adresser au notaire, pour tous autres renseignements.

ARRIVEE DE M. MALLAN, PLOMBAGE

DENTSCARIÉES,

AVEC LE MINÉRAL SUCCÉDANUM.

PERTE DES DENTS,

REPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE METAL.

Monsieur JOHN MALLAN chirurgien dentiste, sous la raison sociale: *Mallan et fils*, n° 9, *Halfmoon, Street Piccadilly*, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, a l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnements très-importans dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES INCORRONDIBLES (son invention), ainsi que dans la méthode toute particulière qu'il a pour tamponner et remodeler les DENTS GÂTÉES avec son célèbre MINÉRAL SUCCÉDANUM, qui dans quelques secondes se rendrait en un émail perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconvenient. Le caractère particulier de cet EMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

La méthode de M. J. MALLAN est en outre spécialement distinguée et elle diffère de celle des autres dentistes, parce qu'il considère comme un très-grand inconvenient les LIGATURES et fils de métal. Sa méthode, en fixant une ou plusieurs dents, étant basée sur un principe particulier, supporte solidement les DENTS VOISINES, tout en évitant la pression sur les gencives. De sorte que l'on peut, sans crainte de douleur présente ou future, obtenir tous les attraits du jeune, revivifier les facultés de la mastication et celles de l'articulation dans leur pureté primitive. Dans les cas les plus désespérés M. J. MALLAN affermit les dents ébranlées d'une manière tout-à-fait efficace, soit que les déficiences aient été causées par l'âge, concrétions de tartres, scorbut ou affections mercurielles des gencives. Consultez chez lui tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 de relevée, ou l'on peut se procurer son *Traité sur les Dents*, qu'il va faire imprimer en français.

Mr. MALLAN viendra à Liège, tous les *Mercredi et Jeudi* de chaque semaine; il descendra à l'hôtel de l'AIGLE NOIRE, où il pourra être consulté de 10 à 4 heures de relevée.

VENTE

PAR

suite de folle enchère.

LE VENDREDI 6 SEPTEMBRE prochain, à 10 heures, M^e DUSART, notaire à Liège, VENDRA sur folle enchère, devant M. le juge-de-peace des quartiers du Nord et Est de cette ville, en son bureau, rue Neuve derrière-le-Palais,

DEUX MAISONS,

situées à Liège, rue devant St.-Thomas, l'une n. 287, ayant 12 pièces à feu, deux bâtimens séparés, deux cours, trois caves, pompes, etc., etc. L'autre n. 258, ayant 7 pièces à feu, cour, pompe, etc.

PROVINCE DE LIEGE.

PLANTATIONS.

AVIS. — Mardi 10 septembre 1859, il sera procédé, à onze heures du matin, à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, pardevant M. le gouverneur de cette province, ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et sous l'approbation de M. le ministre des travaux publics, à l'adjudication de la fourniture et mise en place, et de l'entretien pendant cinq années, d'un nombre d'arbres déterminé à planter sur les routes de première classe, n° 4, de Bruxelles vers Malmedy, section de Bruxelles à Liège, et sur celle de 2^e classe, n° 16, de Liège vers Tongres, dans la province de Liège.

Cette adjudication aura lieu par voie de simple soumission de la manière indiquée à l'article 41 du devis et cahier des charges dont on peut prendre connaissance à l'hôtel du gouvernement à Liège, dans les bureaux de M. l'ingénieur-en-chef des ponts et chaussées et dans ceux de MM. les commissaires d'arrondissement. Liège, le 21 août 1859.

Pour le gouverneur de la province de Liège: Le membre de la députation délégué, SCRONX.

BOURSES.

PARIS, LE 5 SEPTEMBRE.

5 p. c.	80 70	Mutualité	—
4 p. c.	105 20	Act. Réunies	—
5 p. c.	112 40	B. c. d'Anvers	—
Act. de la Banque	2780	Dette active	25 5/4
Ob. de la v. de Par.	1215	Passive	5 1/2
Emp. belge	—	Emp. romain	102 5/8
Soc. générale	—	Naples	101 15
B. de Belg.	800	Empr. port. 5 p. c.	—

LONDRES, LE 2 SEPTEMBRE.

5 % consolidés	90 5/8	Différées	10
Belg. 1852	102 5/4	Passives	5 1/4
Hol. Dette active	55 7/8	Russes	—
Portug. 5 p. c.	—	Bresil	78
Id. 5 p. c.	19 5/4	MEXICAINS 5 p. c.	—
Esp Emp. 1854	21 5/4 25		

AMSTERDAM, LE 5 SEPTEMBRE.

Dette active	55 15/16	Espagne. Ardoin	25 1/16
5 p. c.	101 5/4	D. diff. 1850	6 7/8
Billet de chang.	25 15/16	" " 1855	—
Synd. d'am.	96 5/16	" " Passive	6
" 5 1/2 %	80 1/8	Portugal. E. 5 %	—
Soc. de Commerce	172 5/8	Naples. Cert. Fal.	—
Ch. de fer. d'Amst.	—	Russe. H. et Comp.	104 5/8
" de Rotterdam	—	" " — 1829	104 7/8
Prusse L. 1852	—	" C. c. Hope	98
Autriche. Métall.	104 1/2	" Ins. gr. liv.	—
Bresil. Emp.	77 5/4	Pologne. L. 500 H.	—

ANVERS, LE 4 SEPTEMBRE.

Anvers. Dette act.	105 1/4	A Prusse. Em. à Berl.	122 1/4
" Dette diff.	50 1/2	A Naples. Cert. Fal.	95
Emp. de 48 milli.	101 5/4 et	P Et. R. Levée 1852	101 1/2
" de 50 milli.	92 1/2	A Cert. à A. 1854	100 1/2
Hollande. Bet. act.	—		
Rente rem.	—		
Autriche. Métalliq.	105		
Lots de R. 250	465		
" H. 250	527		
" H. 500	822		
Polog. Lots H. 500	120 1/2		
" H. 500	156		
Bresil. E. L. 1854	—		
Espagne. Ardoin	21 1/4 21 1/8		
Dette passive 1854	—		
" différée	6 1/2		
Danemarck. E. Not.	96		
Dito à L.	74		

CHANGES.

Amsterd. C. jours	114 0/10	A
Id. 2 mois	—	P
Rotterd. C. jours	518 0/10	A
Id. 2 mois	—	P
Paris. C. jours	114 av	P
Id. 2 mois	112 0/10	P
Londres. C. jours	401	P
Id. 2 mois	597 1/2	P
Francfort. C. jours	56 1/16	P
Id. 5 mois	55 1/16	P
Bruxelles et Gand	114 0/10	P

BRUXELLES, LE 4 SEPTEMBRE.

Dette active 9 1/2	55 5/4	P
Emp. Roischild	101 5/8	P
Fin courant	—	P
Emp. de 50 milli.	92 1/2	A
Id. de 57 mil.	71 5/4	A
Emp. de 1852 (4).	750	P
Act. de la Soc. G.	—	P
Emp. de Paris	415	P
S. de Comm. de c.	75 1/2	A
B. de Belgique	—	A
C. de S. et Oise	100	P
Hauts-Fourneaux	—	P
Banque Foncière	—	P
Idem	—	P
Fleuu	—	P
Hornu	—	P
Scessin	—	P
Soc. Nationale	—	P
Levant du Fleuu	128	P
Ougrée	—	P
Sars-Longcham	—	P
Chemin de Fer	—	P
Vennes	—	P
St-Léonard	—	P
Chateleau	—	P
Verreries	—	P
Betteraves	—	P
Verr. de Charl.	—	P
L'Espérance	—	P

VIENNE LE 28 AOUT.

Métalliques 5 p. c., 108 1/4. — Actions de la Banque